

# LIVRET D'ACCUEIL

2011/2012

**Service Universitaire  
de Médecine Préventive  
et de Promotion de la Santé  
- SUMPPS Nord et Sud -**

Assistantes Sociales

Médecins

Podologue

Diététiciens

Relaxologues

Gynécologue

Infirmier(ère)s

Psychologues



Référent Handicap

Prévention

Chers Collègues,

Bienvenue au sein de notre équipe. Vous avez accepté de nous rejoindre et c'est avec plaisir que nous vous accueillons au SUMPPS.

Au service de l'étudiant et de son « capital santé », chacun avec nos spécificités et champs professionnels nous nous proposons de contribuer au meilleur accueil possible de l'étudiant.

Il nous tient à cœur que cette année universitaire soit une réussite tant d'un point de vue personnel que professionnel. Il importe que l'étudiant puisse trouver au sein du service un accueil, des réponses à ses questions, des soins adaptés et enfin une aide afin de lui donner toutes les chances de réussir.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous remettre ce présent livret qui facilitera vos premiers pas dans le service et vous donnera des informations utiles. Que votre épanouissement soit aussi celui de l'étudiant !

Charles Philippe ZIEGLE

Médecin - Directeur

# SOMMAIRE

## **I – Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé :**

- L’historique P 4
- Les missions P 4

## **II - Les différents services :**

- Les consultations P 6
- Les soins P 7
- Les examens P 7
- La prévention P 7
- Le handicap P 7

## **III – Des informations administratives et pratiques :**

- Les horaires P 8
- Les coordonnées P 8
- Les liens importants P 9
- Les numéros utiles P 9

## **IV – Les partenaires :**

### **1 – Internes :**

- Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) P 10
- Service Universitaire Art et Culture (SUAC) P 10
- Le Restaurant Universitaire (RU) P 10
- Service Communication P 10
- Espace de la Vie Étudiante (EVE) P 10
- Service de la Vie Universitaire (VU) P 10
- Service Universitaire d’Accueil de d’Information pour l’Orientation (SUAIO) P 10

### **2 - Externes :**

- Les centres hospitaliers P 10
- Les associations P 10
- Les mutuelles P 10

## **VI - Les Unités d’Enseignement Libre (UEL)**

- Campus Nord P 11
- Campus Sud P 11

## **VI - Les formateurs du Brevet de Sauveteur Secourisme du Travail (SST)**

## I – Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé :

---

### ➤ **L'HISTORIQUE**

L'Université de La Réunion est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel créé par le décret n°70-1294 du 23 décembre 1970 à Saint-Denis de La Réunion. Puis transformée en Université par le décret n°82-907 du 15 octobre 1982 et reçoit le statut d'Université par l'application du décret n°84-723 du 17 juillet 1984.

Le SUMPPS a été créé en 1983 et enregistré comme **Centre de Soins** en novembre 1999.

Le décret n° 2008-1026 du 7 octobre 2008 apporte des précisions sur le statut et les missions du Service de Médecine Préventive, mis en application par la circulaire n°2010-0008 du 4 mars 2010.

Depuis 2006, le service dispose d'une **Mission Handicap**, afin de contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants handicapés.

### ➤ **LES MISSIONS**

Les missions des Services Universitaires de Médecine Préventive sont :

- a) L'accueil et l'orientation
- b) L'écoute et le soutien
- c) Le soin et les urgences
- d) L'accompagnement des étudiants handicapés
- e) La prévention et la promotion de la Santé
- f) La formation et la recherche

- a-b)** Le service est un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien où l'étudiant, en toute **confidentialité**, peut trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur sa santé, son bien-être et ses conditions de vie ; ou être orienté vers d'autres professionnels compétents.
- c)** En tant que Centre de Soins, le service assure des soins auprès des étudiants malades, blessés, en situation d'urgence et propose un examen préventif médico-psycho-social en faveur de tous les étudiants démarrant un cursus à l'Université de La Réunion (Erasmus, Crepuq...), au cours des trois premières années d'études.
- d)** La mission handicap facilite le projet d'étude et de vie sociale de l'étudiant en situation de handicap en :
- ✓ évaluant les besoins en compensation et en aménageant les études et examens,
  - ✓ proposant un suivi personnalisé tout au long de l'année,
  - ✓ coordonnant les actions entre l'étudiant, la communauté universitaire et les partenaires extérieurs.
- e-f)** Au service de la réussite des étudiants, la santé est considérée comme « un capital » à préserver et faire fructifier tout au long de la vie. Des journées de prévention ainsi que différentes actions de formation sont organisées tout au long de l'année.

## II - Les différents services

---

### ➤ **LES CONSULTATIONS**

Les étudiants peuvent bénéficier de consultations auprès des **professionnels de la santé** :

- **Le médecin** : lors d'un entretien, propose un diagnostic médical, délivre une ordonnance pour les traitements, fournit des informations et des conseils et peut assurer un suivi médical.
- **Le gynécologue** : propose une consultation gynécologique, dispense des prescriptions de méthodes contraceptives, des conseils sur les infections sexuellement transmissibles et réalise des frottis.
- **L'infirmière** : accueil, écoute, orientation, soins sur prescription, réalise des dépistages (diabète, VIH, ...) et des tests de grossesse.
- **Le psychologue ou psychothérapeute** : assure des entretiens de soutien psychologique et d'écoute en relation d'aide pour les étudiants en demande.
- **Le(a) diététicien(ne)** : réalise des bilans et des suivis diététiques en consultations individuelles, donne des conseils alimentaires.
- **Le podologue** : réalise un bilan podologique et postural, des soins de pédicurie, confectionne des semelles orthopédiques et apporte des conseils.
- **Le(a) relaxologue** : propose des séances individuelles de relaxation pour apprendre à gérer son état émotionnel et le stress.
- **Le kinésithérapeute** : réalise des massages, des strappings et donne des conseils sportifs aux étudiants

Les étudiants peuvent bénéficier de consultations **gratuites** auprès des **professionnels sociaux** :

- **L'assistante sociale** : propose des entretiens individuels pour écouter et évaluer les difficultés sociales, oriente vers les services compétents (CROUS...), participe aux actions de prévention.
- **La chargée de mission handicap** : Elle coordonne pour l'Université les politiques d'accueil des étudiants handicapés.
- **Référent Handicap** : accompagne et suit les étudiants en situation de handicap dans leur parcours pédagogique et leur vie au quotidien.

## ➤ **LES SOINS**

L'agrément en centre de santé favorise l'accès aux soins par une articulation avec le réseau conventionnel de soin et donne le droit aux médecins de prescrire au-delà des urgences. De ce fait, l'équipe du SUMPPS peut apporter une aide médicale appropriée et rapide, notamment aux étudiants en situation de précarité ou présentant des besoins spécifiques, qui sans cette proximité, renonceraient aux soins (vaccination, dépistage, test de grossesse, soins d'écoute...).

## ➤ **LES EXAMENS**

- ✓ L'examen préventif médico-psycho-social doit être effectué le plus tôt possible dans la scolarité de l'étudiant. Il permet aux services de prendre connaissance des besoins de santé globale nécessaires au bon déroulement des études.
- ✓ L'examen médical obligatoire pour les étudiants étrangers.
- ✓ L'examen médical pour obtention de certificats médicaux.
- ✓ L'examen gynécologique.

## ➤ **LA PRÉVENTION**

Le SUMPPS met également en place des actions de prévention organisées par la Chargée de mission Prévention sur différents thèmes tels que la lutte contre les comportements à risque en lien avec le diabète, le Sida, la sexualité, le mal-être, le bien-être, la nutrition, la toxicomanie, les maladies liées au soleil...

## ➤ **LE HANDICAP**

La contribution au dispositif d'accompagnement s'inscrit dans le cadre de la chartre Université/Handicap, signée en septembre 2007 par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministre chargé du Travail, la Secrétaire d'Etat chargée des solidarités et la conférence des présidents d'université.

Pour garantir cette contribution, le SUMPPS s'entoure d'une chargée de mission handicap aidée d'une chargée d'accueil mission handicap qui participe à l'évaluation globale de la situation de l'étudiant et précise les modalités de collaboration au sein de l'Université.

La mission impulse des programmes de sensibilisation aux diverses déficiences auprès de la communauté universitaire.

### III – Les informations administratives et pratiques :

#### ➤ **LES HORAIRES** : (en journée continue)



**Pour le Nord** : du lundi au jeudi - de 8 h 00 à 17 h 00  
et le vendredi - de 8 h 00 à 16 h 30

**Pour le Sud** : du lundi au jeudi - de 8 h 00 à 16 h 30  
et le vendredi – de 8 h00 à 16 h 00

#### ➤ **LES COORDONNÉES**

	<b>CAMPUS NORD</b>	<b>CAMPUS SUD</b>
Accueil/Standard	0262 93 84 00	0262 57 95 62
Fax	0262 93 84 04	0262 57 91 64
Mails	medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr	medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr
Responsable Administrative	0262 93 83 92	
Gestionnaires	0262 93 83 95	0262 57 95 62
Chargée mission prévention Nord et Sud	0262 93 83 86	
Médecins	0262 93 83 97	0262 57 95 61
Infirmières	0262 93 83 96	0262 57 95 60
Assistantes Sociales	0262 93 84 74	0262 57 95 62
Chargée mission handicap	0262 93 84 74	
Psychologues	0262 93 83 93 0262 93 83 94 0262 93 23 94	0262 57 95 62
Diététicien(ne)s	0262 93 83 99	0262 57 95 62
Relaxologues	0262 93 83 99	0262 57 95 62
Podologue	Néant	0262 57 95 62
Salle de réunion	0262 93 84 02	0262 57 95 62



➤ **LES LIENS IMPORTANTS :**

Site internet de l'Université : <http://www.univ-reunion.fr/>

Site internet du SUMPPS : <http://sumpps.univ-reunion.fr/>

Lien facebook depuis le site du SUMPPS :

<https://www.facebook.com/pages/Universit%C3%A9-de-La-R%C3%A9union-OFFICIEL/197176816990430>

➤ **LES NUMÉROS UTILES**

	<b>NORD</b>	<b>SUD</b>
<b>Centre Hospitalier</b>	0262 90 50 50	0262 35 90 00
<b>SOS médecins</b>	Moufia : 02 62 97 44 44	Le Tampon : 0262 24 62 75 St Pierre : 0262 35 02 02
<b>SAMU / Police / Pompiers</b>	15 / 17 / 18	
<b>Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)</b>	02 62 21 08 71 Ou 02 62 21 53 49 Fax : 02 62 41 25 01	St Pierre : 0262 25 10 14 St Louis : 0262 91 22 00 St Joseph : 0262 56 50 46 Tampon : 0262 27 05 95
<b>SOS solitude</b>	N° vert : 0800 100 925 / 02 62 25 83 05	
<b>SOS détresse (hébergement)</b>	0262 25 36 94	
<b>Association Prévention Suicide</b>	0262 35 69 38 N° vert : 0800 620 162	
<b>Violence / Exclusion</b>	115	
<b>Accueil sans abri</b>	N° vert : 0800 620 162	
<b>ARPS<sup>(1)</sup></b>	0262 21 88 77	
<b>SIDA info</b>	N° vert : 0800 840 800 / 0800 101 010	
<b>Association RIVE<sup>(2)</sup></b>	0262 20 28 56	
<b>Aide aux victimes</b>	0262 40 22 27	0262 96 10 18
<b>Info-Infections Sexuellement Transmissibles</b>	N° vert : 0800 010 888	
<b>Centre Médico Psychologique</b>	Saint Denis : 02 62 20 36 31	St Pierre : 0262 25 81 22 St Joseph : 0262 56 22 56 Tampon : 0262 57 01 69
<b>Drogues, Alcool, Tabac info</b>	113	
<b>SOS violence</b>	0262 30 12 02	
<b>Alcooliques anonymes</b>	0262 41 16 14	

(1) Association Réunionnaise Immunodéprimé Vivre et Ecouter

(2) Association Réunionnaise Prévention Sida

## IV – Les partenaires

### 1 – Internes :

- Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Service Universitaire Art et Culture (SUAC)
- Le Restaurant Universitaire (RU)
- Service Communication
- Espace de la Vie Étudiante (EVE),
- Service de la Vie Universitaire (VU).
- Service Universitaire d'Accueil de d'Information pour l'Orientation (SUAIO)

### 2 - Externes :

#### ➤ **LES CENTRES HOSPITALIERS NORD ET SUD**

#### ➤ **LES ASSOCIATIONS**

- Association Educ'Santé : C'est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, et du décret du 16 août 1901, relatif au contrat d'association et dont la dénomination reste : Educ'Santé. Elle a pour objet de mettre en place des actions de préventions et d'éducation à la santé. Le siège social se trouve au SUMPPS Nord.
- Association Régionale d'Education et de Promotion de la santé (IREPS).
- Association Sud'Ados : Prise en charge des adolescents en souffrance.
- RéuniSaf : Prise en charge et prévention des risques « Grossesse / Alcool ».
- Association Réunionnaise Immunodéprimé Vivre et Écouter (RIVE).
- Association Réunionnaise Prévention Sida (ARPS).
- Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie (ANPAA).
- Association Réseau Oté (d'Ouverture Thérapeutique Educative) Prévention et prise en charge en toxicomanie.

#### ➤ **LES MUTUELLES**

- Pour les étudiants sont :

	Téléphone :	Fax :
LMDE	02 62 94 47 00 / 02 62 29 84 05	02 62 94 47 01
VIT'AVI	02 62 29 38 41	02 62 41 34 24
MGEN	08 21 22 19 74	02 62 73 19 68

Partenariat dans le cadre des actions de prévention.

## V - Les Unités d'enseignement libre

### - Campus Nord :

**1<sup>er</sup> semestre 2011/2012** : « Formation à la prévention santé : équilibre de vie ». Cette U.E.L a pour objectif de permettre à l'étudiant une meilleure connaissance de lui-même, pour tendre vers un équilibre de vie personnelle. Elle propose à l'étudiant d'acquérir des notions de bases autour de thèmes principaux de prévention en santé à travers la gestion du stress et la gestion des risques.

**2<sup>ème</sup> semestre 2011/2012** : « Connaissance de soi et gestes qui sauvent ». Cette U.E.L. a pour objectif de permettre à l'étudiant une meilleure connaissance de lui-même dans son aspect psychologique et en relation avec autrui. Il lui sera proposé des outils concrets de communication, ainsi que la possibilité de valider le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail.

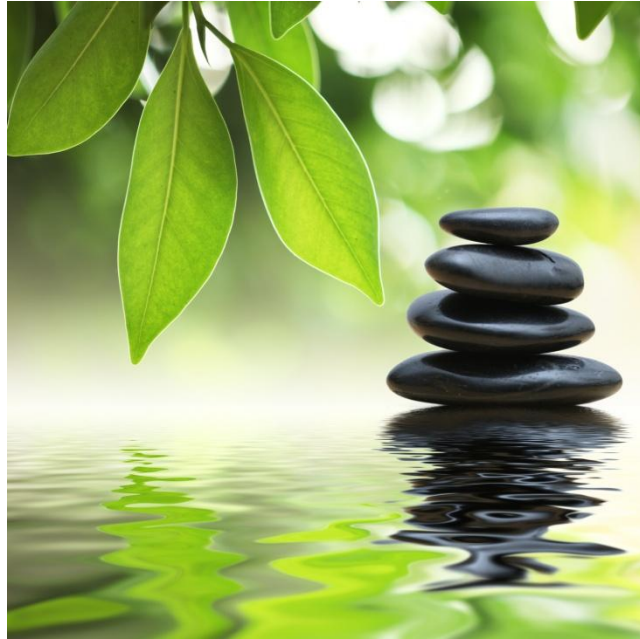
### - Campus Sud :

**1<sup>er</sup> semestre 2011/2012** « Approche introductive à la promotion de la santé à l'éducation pour la santé » Du concept à l'action en promotion de la santé et en éducation pour la santé, le cours commence par des connaissances et des représentations des étudiants, se construit à partir de celles-ci et apporte le complément nécessaire pour une formation en éducation pour la santé. Des aspects historiques, sociologiques, anthropologiques, pédagogiques et théoriques le composent.

## VI - Les formateurs du brevet de sauveteur Secourisme du travail (SST)

*Pour plus de renseignements, prendre contact auprès de l'accueil du SUMPPS concerné ou Mme SINAMA Mélanie au 0262 93 80 29. (Cf. page 8)*

12 heures de formation sont assurées par Mme Mélanie SINAMA. L'inscription se réalise par une cotisation d'un montant de 60 €. Les étudiants peuvent s'inscrire en se rendant directement au service de Médecine Préventive.



## **UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION – SUMPPS**

### **Campus Nord :**

15 avenue René Cassin  
BP 7151  
97715 Saint Denis  
Messag. Cedex 9  
Tel. : 02 62 93 84 00  
Mail : [medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr](mailto:medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr)

### **Campus Sud :**

117 rue du Général Ailleret  
97430 le Tampon  
Tel. : 02 62 57 95 62  
Mail : [medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr](mailto:medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr)

**Crédit photo : Fotolia / UR**